

AFFAIRE N° 38. - COMITE des FETES - EXAMEN de l'EXERCICE 1969.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous présenter pour approbation le compte financier du COMITE des FETES pour l'EXERCICE 1969. Ce Compte s'établit comme suit :

EN RECETTES :

- Solde créditeur pour l'année 1968 .....	415 634 Frs
- Subvention pour 1969 .....	6 000 000 Frs
- Subvention complémentaire pour 1969 .....	3 200 000 Frs
- Subvention F.A.S.O.....	764 200 Frs
	<hr/>
	10 379 834 Frs

EN DEPENSES :

- Réceptions .....	1 593 944 Frs
- Fêtes Publiques .....	4 665 461 Frs
- Arbre de Noël .....	2 199 870 Frs
- Matériel .....	236 684 Frs
Camp de vacances .....	1 683 875 Frs
	<hr/>
	10 379 834 Frs

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

*M.*  
Saint-Louis, le 10 Mars 1970  
Le Maire  
de Saint-Louis  
signé: H. Toulou  
Une copie certifiée conforme  
à l'actes des Affaires Financières  
Ch. Dupont